

## La vulnérabilité des exploitants artisansaux du diamant en Guinée : cartographie et besoins de remédiations. *Études de cas à Macenta, Kérouané et Forécariah*



AMINES ET CECIDE

Décembre 2021

*Enquête de terrain sur l'impact local de l'exploitation minière des diamants*



**KIMBERLEY  
PROCESS  
CIVIL SOCIETY  
COALITION**

# ÉDITORIAL

La vulnérabilité des exploitants artisanaux du diamant en Guinée: cartographie et besoins de remédiations. Études de cas à Macenta, Kérouané et Forécariah

Conakry/Anvers, Décembre 2021

**Photo de couverture :** Photo de femmes travaillant dans un site d'exploitation à Banankoro sans aucune protection de sécurité qui démontre la vulnérabilité des femmes dans les sites d'exploitation artisanale du diamant.

**Auteur :** Action Mines (AMINES) - Mamadou Lamarana DIALLO - & Centre du Commerce International pour le Développement (CECIDE) - Mamadou DIABY.



**ACTION MINES GUINÉE (AMINES)** est une organisation non gouvernementale à but non lucratif qui s'est assignée pour objectif de participer à la surveillance de la gestion des industries extractives. Elle a été créée en décembre 2012 à la suite d'une formation de spécialisation des hommes de médias sur les industries extractives en Guinée. AMINES a pour but principal, la promotion de la bonne gouvernance du secteur extractif en Guinée, en interpellant les acteurs sur la nécessité de la transparence dans la gestion des ressources issues du secteur. Le travail d'AMINES s'articule autour des quatre (4) objectifs principaux : (i) promouvoir la transparence dans les industries extractives en Guinée, (ii) œuvrer pour la promotion et la protection des droits des communautés riveraines des zones minières de la Guinée, (iii) œuvrer pour la professionnalisation du traitement des informations dans le domaine des industries extractives, (iv) œuvrer pour la protection de l'environnement dans les zones impactées par les activités minières. Avec dix (10) ans d'expérience, AMINES est membre de plusieurs coalitions de la société civile Africaine et mondiale sur les questions de transparence et de redevabilité dans le secteur minier dont entre autres: Publiez Ce Que Vous Payez (PCQVP), ACCA, Coalition de la Société Civile sur le Processus de Kimberley, Tax Justice Network etc.).



**Le CECIDE** est une organisation de la société civile guinéenne créée en octobre 2000, pour répondre aux enjeux de la promotion et la protection des droits socio économiques voire culturels des citoyens, parallèlement aux droits politiques et civils ainsi que leur méconnaissance par ces derniers. Cela constitue de nos jours, des défis qui interpellent non seulement la communauté des Etats mais aussi les acteurs de la société civile. Le CECIDE regroupe en son sein des acteurs engagés dans la réflexion et l'action militante autour des enjeux de développement (la bonne gouvernance, le commerce international, les droits humains etc.), ceci en rapport direct avec les droits et les besoins des populations à la base (associations et fédérations des producteurs agricoles, artisans, communautés minières, élus locaux, organisations de femmes et de jeunes, représentants de l'administration locale, nationale et du secteur privé), les publics cibles sur lesquels reposent ses missions. Ceux-ci participent à l'identification et la conception des activités de l'ONG par la mise à disposition d'informations utiles ainsi qu'à leur réalisation et leur suivi-évaluation

**Contexte :** Ce rapport fait partie d'un projet de recherche panafricain plus vaste, intitulé *Enquêtes de terrain sur l'impact local de l'exploitation minière des diamants*, qui a été mené dans huit pays africains par dix organisations africaines membres de la coalition de la société civile du processus de Kimberley.

Les huit rapports nationaux visent à étudier certains des impacts de l'exploitation artisanale et à petite échelle des diamants au Cameroun, en République centrafricaine, en République démocratique du Congo, en Côte d'Ivoire, en République de Guinée, au Sierra Leone et au Zimbabwe, ainsi que l'impact de l'exploitation industrielle des diamants au Lesotho.

La version complète des rapports peut être lue et téléchargée sur <https://www.kpcivilsociety.org/fr/publications-2/publications-from-the-coalition/enquetes-de-terrain-sur-limpact-local-de-lexploitation-miniere-des-diamants/>

D/2021/4320/13

Édité par IPIS

Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité de l'auteur et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant le point de vue de IPIS.

Mise en page par SAKADO



**KIMBERLEY  
PROCESS  
CIVIL SOCIETY  
COALITION**

Cette étude a été réalisée avec les conseils et le soutien technique de la Coalition de la société civile du Processus de Kimberley (CSC PK). La CSC PK est l'organisation faitière qui agit en tant qu'observateur du Processus de Kimberley (PK) au nom de la société civile. La plupart des membres de la coalition sont basés en Afrique, le plus grand continent producteur de diamants au monde. Représentant les communautés touchées par l'extraction et le commerce des diamants, les membres s'efforcent d'améliorer la gouvernance du secteur du diamant dans leur pays d'origine. L'expertise locale et régionale de la coalition nous permet de surveiller l'approvisionnement responsable en diamants sur le terrain et d'exprimer le point de vue des citoyens sur le secteur du diamant dans les forums nationaux, régionaux et internationaux. La coalition comprend des représentants du Cameroun, de la République centrafricaine, de la République démocratique du Congo, de la République de Guinée, de la Côte d'Ivoire, du Liberia, du Lesotho, de la Sierra Leone, du Zimbabwe et de la Belgique.



Ce document a été réalisé avec l'aide financière de l'Union européenne à la société civile du processus de Kimberley. Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité de l'auteur et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne.

# TABLE DES MATIÈRES

|  |    |
|--|----|
| ÉDITORIAL.....   | 2  |
| REMERCIEMENTS .....  | 5  |
| ACRONYMES.....   | 5  |
| RÉSUMÉ .....   | 6  |
| 1 INTRODUCTION .....   | 6  |
| 1.1 Profil du secteur.....   | 6  |
| 1.2 Contexte.....  | 7  |
| 2 APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE.....   | 8  |
| 2.1 Echantillonnage.....   | 8  |
| 2.2 Zone d'étude.....  | 8  |
| 2.3 Collecte des données .....   | 9  |
| 2.4 Analyse et traitement des données .....  | 10 |
| 3 LIMITE DE L'ÉTUDE .....  | 10 |
| 4 RÉSULTATS.....   | 11 |
| 4.1 Vulnérabilité liée aux équipements de protection individuelle et au matériel de travail..... | 11 |
| 4.2 Vulnérabilité liée au traitement salarial (contrats et sous-traitance).....                  | 11 |
| 4.3 Vulnérabilité liée au manque d'activités rémunératrices (notamment pour les femmes) ..       | 14 |
| 4.4 Vulnérabilité liée aux risques sociaux .....   | 14 |
| 5 RECOMMANDATIONS.....   | 16 |
| 6 CONCLUSION .....   | 17 |
| 7 BIBLIOGRAPHIE.....   | 18 |

## REMERCIEMENTS

Cette étude sur la vulnérabilité des exploitants artisanaux du diamant dans les préfectures de Kérouané, Macenta et Forécariah en République de Guinée a été réalisée grâce au concours de plusieurs personnes, des partenaires techniques et financiers, internationaux et nationaux, auxquels nous témoignons toute notre gratitude. Nous adressons nos reconnaissances au Ministère des Mines et de la Géologie qui a facilité la collecte des données à travers ses structures décentralisées (les directions préfectorales de Kérouané, de Macenta et Forécariah). A cela s'ajoutent les responsables des communes rurales, les associations diamantifères, les masters et tous les ouvriers qui nous ont accordé une partie de leur temps pour les entretiens pendant leurs heures de travail.

Sans financement, la réalisation de cette recherche n'aurait pas été possible. C'est pourquoi, nous tenons à remercier nos collègues de la coalition de la société civile du processus de Kimberley à travers IPIS pour avoir financé cette étude tout en garantissant l'appui nécessaire. Il en est de même pour le personnel de deux **organisations ACTION MINES et CECIDE** qui ont assuré la coordination avec beaucoup de souplesse et d'efficacité.

## ACRONYMES

AMINES : Action Mines

ASM : Artisanal and Small-scale Mining

CECIDE : Centre du Commerce International pour le Développement

CONADOG : Confédération Nationale des Diamantaires et Orpailleurs de Guinée

IPIS : International Peace Information Service

EMAPE : Exploitation Minière Artisanale à Petite Échelle

UNADOR : Union Nationale des Diamantaires et Orpailleurs

# RÉSUMÉ

La présente étude intitulée « **LA VULNÉRABILITÉ DES EXPLOITANTS ARTISANAUX DU DIAMANT EN GUINÉE : cartographie et besoins de remédiations. Études de cas en Macenta, Kérouané et Forécariah** » est l'œuvre des ONG Action Mines et CECIDE grâce à un appui technique et financier de la coalition de la société civile du processus de Kimberley. Cette étude a été mise en œuvre dans trois préfectures minières d'exploitation artisanale du diamant : Kérouané, Macenta et Forécariah. L'étude a un double objectif. D'une part, elle vise à cartographier les sites d'exploitation minière artisanale en mettant l'accent sur la vulnérabilité des exploitants artisanaux dans le site minier ; et d'autre part elle vise à mener un plaidoyer pour que le Gouvernement tienne compte de la vulnérabilité des exploitants afin de prendre des mesures idoines pour garantir aux exploitants une vie meilleure. Pour atteindre ces objectifs, l'étude a privilégié une approche méthodologique mixte. Des entretiens individuels et collectifs ont été réalisés dans 38 sites avec 45 informateurs clés issus des autorités décentralisées et déconcentrées, des associations socio-professionnelles, des dirigeants locaux, des forces de sécurité et des mineurs artisanaux.

L'étude souligne que les mineurs utilisent des instruments de travail très rudimentaires et qu'ils ne disposent que de peu d'équipements de protection individuelle comme des bottes, des gants ou des casques. En outre, les entretiens révèlent que le revenu des exploitants ne leur permet pas de couvrir leurs besoins essentiels. En effet, l'étude pointe l'absence d'activités génératrices de revenu dans les zones d'exploitation artisanale du diamant. Plusieurs facteurs expliquent cette situation, principalement : 1) un manque d'organisation des artisans et d'encadrement dans les sites d'exploitation qui pourrait faciliter une meilleure coordination ; et 2) un accès très faible à l'information, ce qui ne favorise pas l'identification des créneaux économiques porteurs, des coûts, risques et bénéfices, des possibilités de financement et des techniques ainsi que du savoir-faire permettant d'améliorer la productivité des sites miniers. Cette situation restreint les exploitants à accepter des travaux miniers répétitifs et à s'occuper de jardins potagers, les empêchant inéluctablement de chercher des activités génératrices de revenus dans d'autres domaines. Dans la perspective de réduire la vulnérabilité des exploitants, l'étude a formulé des recommandations à l'endroit des différents acteurs de la chaîne d'exploitation artisanale du diamant en République de Guinée.

## 1 INTRODUCTION

### 1.1 Profil du secteur

---

L'exploitation minière artisanale revêt un enjeu économique national au regard de sa contribution à l'économie du pays. D'après le bulletin statistique du ministère des mines en Guinée, 417 509 onces d'or artisanal et 89 969 carats de diamant ont été exportés au premier trimestre 2021 (MMG, 2021). L'exploitation minière artisanale des diamants et autres pierres précieuses en République de Guinée a généralement lieu dans les dépôts alluviaux, ce qui signifie que les pierres précieuses ont été transportées loin de leur roche mère et ont été déposées avec du gravier dans les lits de cours d'eau ou dans les coteaux. L'exploitation peut également avoir lieu dans des endroits où une rivière coulait auparavant. L'exploitation minière artisanale est pratiquée dans trois des quatre régions de la Guinée : la Haute Guinée, la Guinée Forestière et la Basse Guinée.

Par ailleurs, les pays abritant l'exploitation artisanale sont souvent confrontés à des défis de gouvernance caractérisés par le manque de mise en œuvre du cadre légal et des mesures de protection de l'environnement (Nikièma et al, 2020). Cet état de fait expose ces États à une mal gouvernance qui a conduit à l'aggravation de la pauvreté et la dégradation poussée de l'environnement.

La présente étude s'est déroulée dans les préfectures de Kérouané, Macenta et Forécariah. Ces préfectures sont connues pour la présence de sites d'exploitation artisanale de diamant et aussi un

peu d'or. Il existe toutefois peu d'informations disponibles concernant l'impact du secteur minier sur la vulnérabilité des exploitants dans ces zones minières. L'étude a été réalisée dans les 38 sites d'exploitation artisanale et semi-industrielle actifs au moment de la visite des enquêteurs dans ces trois préfectures.

Pour réaliser ce travail nous nous sommes fixés comme objectif principal de cartographier les sites d'exploitation minière artisanale du diamant en mettant l'accent sur la vulnérabilité des exploitants artisanaux. Le présent rapport est structuré en trois chapitres. Le premier traite du contexte de l'exploitation du diamant en Guinée, le second explique la méthodologie adoptée pour la réalisation de l'étude, le troisième présente les résultats de l'étude, et le dernier chapitre présente la conclusion et les recommandations.

## 1.2 Contexte

---

Le secteur minier en général est le moteur principal de croissance en République de Guinée, assurant jusqu'à 90% des exportations et 25% des recettes publiques. Du fait de ses ressources minérales abondantes mais mal exploitées, la Guinée est reconnue comme « scandale géologique » car le potentiel minier est gigantesque mais reste largement sous-exploité alors qu'il aurait dû contribuer bien davantage au développement de ce pays d'Afrique de l'Ouest, après l'Afrique du Sud et la province du Katanga en RDC (I.S.N'Diaye 2015). Les ressources minières diversifiées et abondantes de la Guinée incluent le potentiel en diamants qui est de plus de 25 millions carats, dont 1/3 en kimberlite et 2/3 en alluvion (75 % en qualité joaillerie) dans le « triangle du diamant » (Kérouané - Kissidougou - Macenta) (ESES 2016).

Les préfectures de Kérouané, Macenta et Forécariah sont des zones essentielles de diamant en République de Guinée. L'agriculture et l'artisanat minier y sont les piliers de l'économie. Malheureusement la mauvaise gestion, le manque de volonté d'accompagnement en termes de formation et de financement font que les acteurs œuvrant dans ces secteurs ne bénéficient pas réellement des retombées de ces activités économiques (CECIDE, 2020).

Malgré toutes les richesses présentes dans ces zones, la vulnérabilité des populations reste une préoccupation réelle. On déplore un manque cruel d'infrastructures sanitaires, notamment de postes de santé pour les premiers soins dans des zones où les risques de maladies contagieuses, dont les maladies sexuellement transmissibles, sont élevés. De plus, le manque de politique d'aménagement des terres exploitées a un impact négatif sur les conditions de vie des populations locales.

Par ailleurs, les exploitations minières artisanales par ses effets de destruction massive de la végétation, la pollution et l'assèchement de nombreux cours d'eau, ne favorisent pas l'agriculture et l'élevage dans ces zones. Il faut aussi rappeler que dans plusieurs sous-préfectures et districts, les populations vivent de la cueillette, de la chasse et de la pêche. Si les meilleures dispositions ne sont pas prises urgemment pour atténuer cette pression de l'homme sur les écosystèmes naturels, les conséquences seront tôt ou tard tragiques pour les populations locales. La présente étude est donc nécessaire afin de mettre en lumière les multiples vulnérabilités auxquelles les populations de ces trois préfectures sont confrontées. D'une part, elle vise à cartographier les sites d'exploitation minière artisanale en mettant l'accent sur la vulnérabilité des exploitants artisanaux dans le site minier ; et d'autre part elle vise à mener un plaidoyer pour que le Gouvernement tienne compte de la vulnérabilité des exploitants afin de prendre des mesures idoines pour garantir aux exploitants une vie meilleure.

Les vulnérabilités sur lesquelles ce présent rapport s'est concentré sont entre autres :

- Vulnérabilité liée aux équipements de protection individuelle et le matériel de travail ;
- Vulnérabilité liée au traitement salarial (contrats et sous-traitance) ;
- Vulnérabilité liée au manque d'activités rémunératrices, notamment pour les femmes ;
- Vulnérabilité liée aux risques sociaux

## 2 APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

Cette section traite de l'échantillonnage, de la zone d'étude, de la technique de collecte, d'analyse et du traitement des données.

### 2.1 Echantillonnage

---

Dans le but de procéder à la collecte des données grâce à la technique d'entrevue semi-dirigée, un échantillon de 45 personnes a été défini de façon raisonnée. Les critères utilisés pour l'identification des répondants sont leur présence effective dans les sites d'exploitation, puis leur expérience et leur niveau de connaissance du sujet.

Tableau 1: Echantillon

| Préfectures | Nombre de sites miniers étudiés | Nombre de personnes interviewées |
|-------------|---------------------------------|----------------------------------|
| Kérouané    | 24                              | 28                               |
| Macenta     | 12                              | 14                               |
| Forécariah  | 2                               | 3                                |

### 2.2 Zone d'étude

---

L'étude s'est déroulée dans les trois préfectures diamantifères qui ont été identifiées en commun accord avec les acteurs de la filière diamantifère (DNM, DPM, OSC et Associations Professionnelles) en République de Guinée : les préfectures de Kérouané, Macenta et Forécariah.

La carte ci-dessous présente la zone d'étude selon le type d'exploitation : mécanisée et *non mécanisée*. L'exploitation *mécanisée* fait référence à l'usage des engins motorisés et l'exploitation *non mécanisée* est caractérisée par l'usage de la force manuelle.



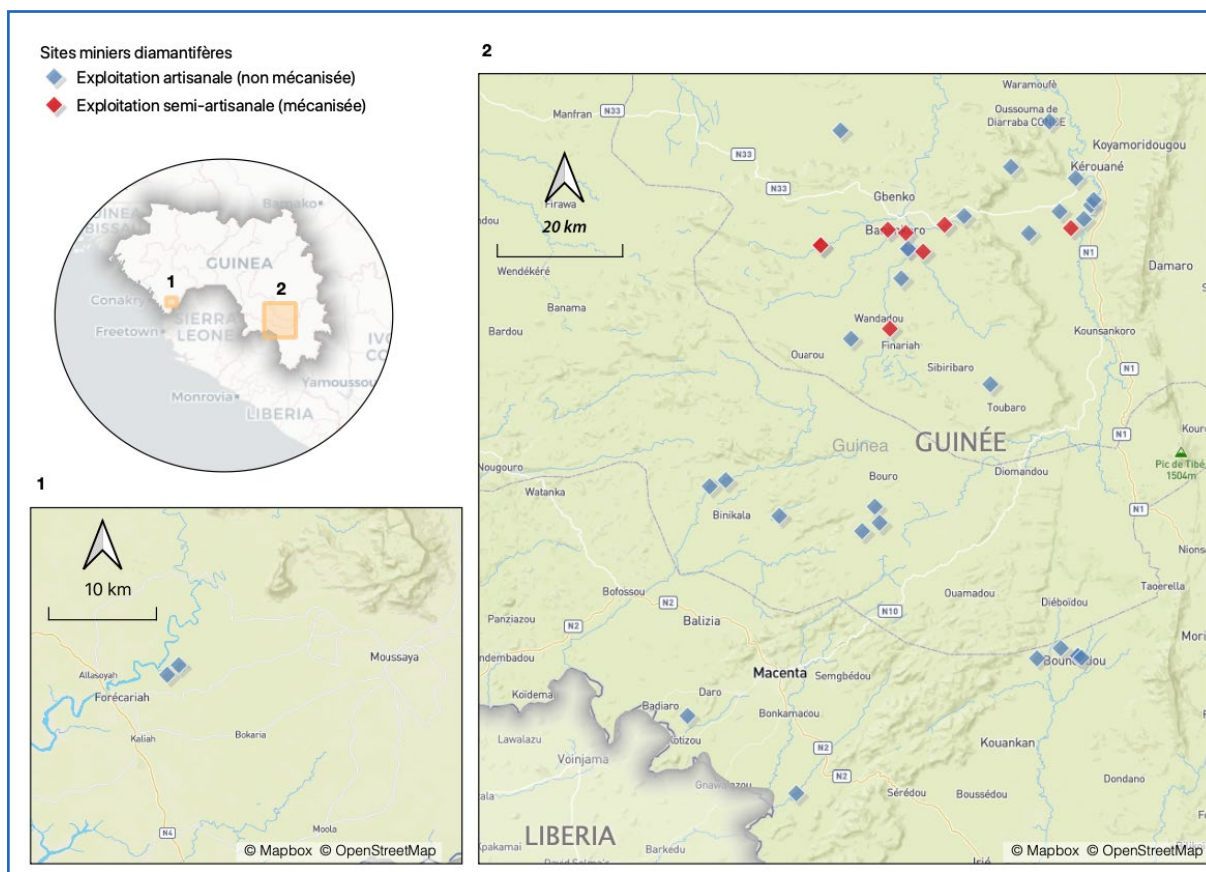


Figure 1: Carte de la zone d'étude produite par IPIS

## 2.3 Collecte des données

La collecte des données s'est déroulée du 13 février au 10 mars 2021 à l'aide de l'application mobile ODK Collect. Des entretiens individuels et collectifs ont été réalisés selon la disponibilité des répondants.

Administrés en français et en langues locales (Malinké, Konianké et Soussou) pour une durée comprise entre 20 et 30 minutes, les entretiens se sont déroulés en face à face sur le lieu de travail des répondants dans une atmosphère conviviale. Les rendez-vous ont été planifiés quinze jours avant le déploiement de la mission. Les entretiens ont été menés avec une certaine liberté accordée au répondant sur les sujets abordés tant que ceux-ci ne s'éloignaient pas du thème de notre étude. La technique de reformulation a été utilisée pour obtenir des développements supplémentaires ou des précisions.

La combinaison des entretiens individuels et collectifs a permis à l'équipe de confirmer la véracité des données collectées. Les entretiens individuels se sont déroulés sur le site de travail. Cette approche a permis à l'équipe des enquêteurs de faire de l'observation non participante.

Deux enquêteurs munis d'un smartphone et d'un bloc note chacun ont été déployés sur le terrain. Le smartphone contenait le questionnaire permettant notamment de collecter les données GPS des sites visités. Parallèlement, les entretiens qualitatifs ont été réalisés avec les informateurs clés à l'aide d'un guide d'entretien portant exclusivement sur la vulnérabilité des exploitants. Dans le cadre de la présente étude, la collecte des données a été faite auprès de trois types de populations cibles :

- Les ouvriers évoluant dans l'exploitation minière artisanale et à petite échelle du diamant : creuseurs, transporteur, laveurs, etc.
- Les financeurs
- Les associations professionnelles dans les trois préfectures qui constituent la zone d'étude : CONADOG (Confédération Nationale des Diamantaires et Orpailleurs de Guinée)
- Les autorités déconcentrées et décentralisées : les directions préfectorales des mines et géologie, les maires, les leaders d'opinions ;
- Les femmes impliquées dans la chaîne de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle ;
- Les services de l'encadrement du diamant, notamment : les comités locaux, les forces du maintien d'ordre, les communes, les directions sous-préfectorales et les directions préfectorales des mines et de la géologie.

## 2.4 Analyse et traitement des données

---

Avec la permission des répondants, un compte rendu fidèle des entrevues a été fait à l'aide d'un bloc note mis à la disposition des deux enquêteurs. Les données ont été regroupées par thème en vue de dégager ceux qui faisaient l'objet d'un large consensus, sans toutefois négliger les cas particuliers identifiés par des participants qui avaient une connaissance plus spécifique de la vulnérabilité des exploitants du diamant.

En tenant compte de la question de recherche et des objectifs fixés, l'analyse de la vulnérabilité a porté sur les aspects suivants :

- Vulnérabilité liée aux équipements de protection individuelle et le matériel de travail ;
- Vulnérabilité liée au traitement salarial (contrats et sous-traitance) ;
- Vulnérabilité liée au manque d'activités rémunératrices, notamment pour les femmes ;
- Vulnérabilité liée aux risques sociaux

Ces variables constituent le cadre d'analyse de nos entrevues. Un ensemble de citations a été utilisé pour illustrer certains thèmes.

## 3 LIMITE DE L'ÉTUDE

L'échantillonnage raisonné a été choisi pour son aspect pratique et sa rapidité à mettre en œuvre, mais il ne répond malheureusement pas à tous les besoins pour que cette recherche soit entièrement représentative du secteur minier artisanal dans la zone d'étude. Il permet toutefois d'avoir un bon aperçu des vulnérabilités auxquelles les communautés locales de la préfecture de Kérouané, de Macenta et Forécariah sont confrontées. Cette limite n'impacte donc pas la validité des résultats obtenus.

## 4 RÉSULTATS

Cette section comporte cinq parties qui portent chacune sur une variable de la vulnérabilité. A chaque fois que cela est nécessaire pour l'analyse, les cas spécifiques à chaque localité sont présentés en tenant compte bien sûr de la participation des artisans y compris les femmes qui s'y trouvent.

### 4.1 Vulnérabilité liée aux équipements de protection individuelle et au matériel de travail

L'une des caractéristiques du secteur minier artisanal guinéen est le faible niveau de la prise en compte des mesures de santé et de sécurité au travail. Ce constat est clairement perçu dans tous les sites visités. En effet, les mineurs ne disposent quasiment pas d'équipements de protection individuelle comme les bottes, les gants et les casques. Le tableau ci-dessous donne la répartition des équipements de protection individuelle dans les 38 sites visités à Kérouané, Macenta et Forécariah.

Tableau 2: Liste des équipements de protection individuelle

| Équipements       | Nombre de sites |
|-------------------|-----------------|
| Pas d'équipements | 32              |
| Bottes            | 3               |
| Masques           | 3               |
| Gants             | 2               |
| Casques           | 1               |
| Autres            | 2               |

Le tableau 2 montre clairement que les équipements de protection sont inexistant dans 32 des 38 sites visités (84% des sites). Plusieurs raisons peuvent expliquer ce constat :

- D'abord la méconnaissance de leurs droits et devoirs vis-à-vis des masters (patrons ou financeurs) ;
- Le manque de prise de conscience des risques liés aux accidents de travail, aux infections etc. auxquels ils s'exposent en ne respectant pas les mesures de santé et sécurité au travail dans la mine.

Les ouvriers rencontrés sur place nous ont confié qu'ils ne reçoivent pas d'équipements de protection des masters. De plus, ils n'ont pas bénéficié de formation (sensibilisation) sur la prévention des accidents de travail.

*« En général, les mineurs (ouvriers) ne reçoivent pas d'équipements des patrons. Par contre, certains masters achètent des équipements de protection au début de la collaboration. Les ouvriers (creuseurs, tireurs...) utilisent ces équipements à vie. Lorsque l'équipement est endommagé ou usé, son remplacement est à la charge du mineur. »*

### 4.2 Vulnérabilité liée au traitement salarial (contrats et sous-traitance)

Un travail est dit décent selon l'OIT, lorsqu'il permet à celui qui l'exerce de satisfaire ses besoins essentiels. Le salaire minimum légal mensuel est de 440 000 GNF en Guinée, c'est le **SMIG**. Dans ce contexte, l'étude a cherché à comprendre si l'exploitation du diamant dans la zone d'étude est un travail décent en termes de traitement salarial. Les données collectées sur le terrain montrent que les exploitants du secteur du diamant sont dans une situation de grande précarité.

Plusieurs pratiques de rémunération existent et tout dépend de la négociation préalable entre les mineurs et le master. Dans la plupart des cas, les mineurs demandent au master de préfinancer. Lorsque le diamant est obtenu, celui-ci est vendu et le partage est fait selon des critères fixés et connus par tous.

*« Je suis surveillant et je travaille avec un master qui me prend en charge quotidiennement. Dans le mois il achète un sac de riz et donne la dépense de deux cent mille (200.000) francs guinéens. Je supervise et paie les journaliers et journalières. Lorsque nous avons le diamant, j'informe le patron. La pesée et la vente du diamant sont faites par le patron. Après la vente du diamant, le patron me donne ma part qui s'élève à (1/5) du prix de vente. Telles sont les clauses de notre contrat. »*

Dans d'autres cas, les mineurs choisissent d'être payés journalièrement. Dans ce cas, le diamant trouvé appartient exclusivement au master. Les femmes se retrouvent principalement dans cette seconde catégorie.

Par ailleurs, les entretiens révèlent que le revenu des exploitants ne leur permet pas de couvrir leurs besoins essentiels. Pour trouver des revenus supplémentaires, d'autres membres du foyer sont obligés de venir en aide au chef de ménage. C'est ainsi qu'intervient le travail des conjointes et enfants qui constituent la couche la plus vulnérable, comme nous le verrons par la suite.

Dans le secteur du diamant, l'intervention des femmes est très limitée. Elles exercent des activités qui leurs procurent un très faible revenu, soit 5000 GNF l'heure. La figure 2 présente les types d'activités effectuées par les femmes dans les sites miniers.

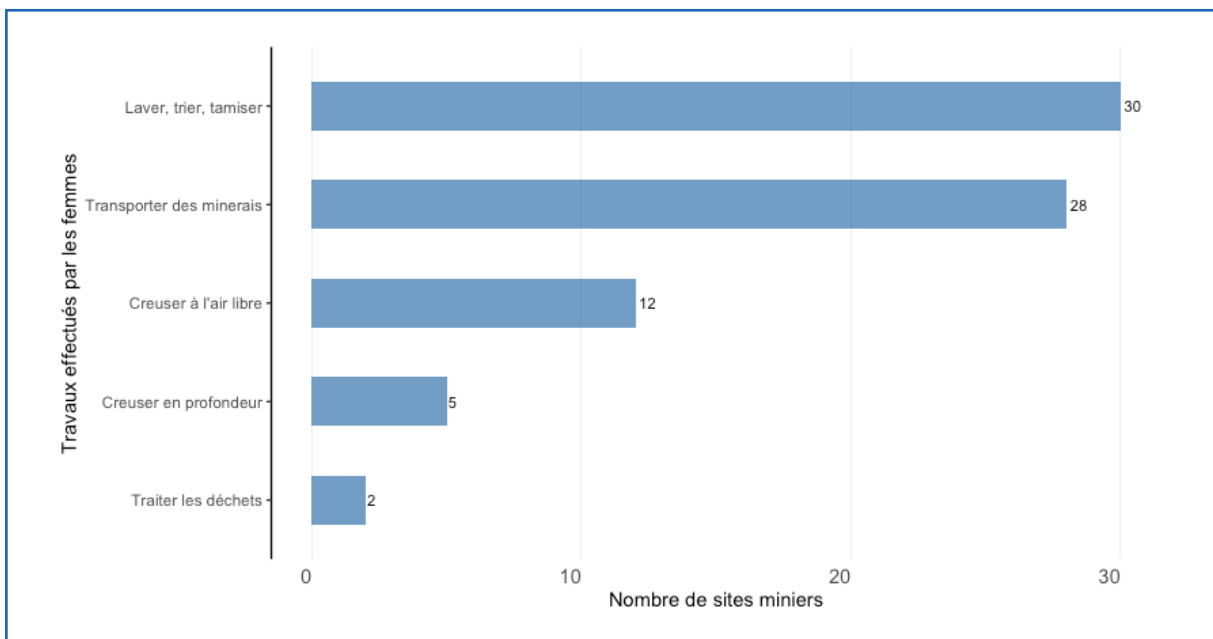


Figure 2: Types d'activités effectuées par les femmes dans les sites miniers

Le travail des enfants de moins de 15 ans a été rapporté dans 18 sites sur 38 (soit 47% des sites visités). Certains enfants viennent travailler dans la mine pour aider leurs parents. Ils travaillent tous les jours avant ou après l'école dans 8 sites (21%) contre 5 sites où ils ne travaillent que le weekend (13%).

Le transport des minerais et le lavage sont les activités les plus pratiquées par les enfants. La figure 3 indique que la proportion des enfants de moins de 15 ans effectuant le transport du minerai est de 37% (14 sites) contre 13% pour le lavage (5 sites).

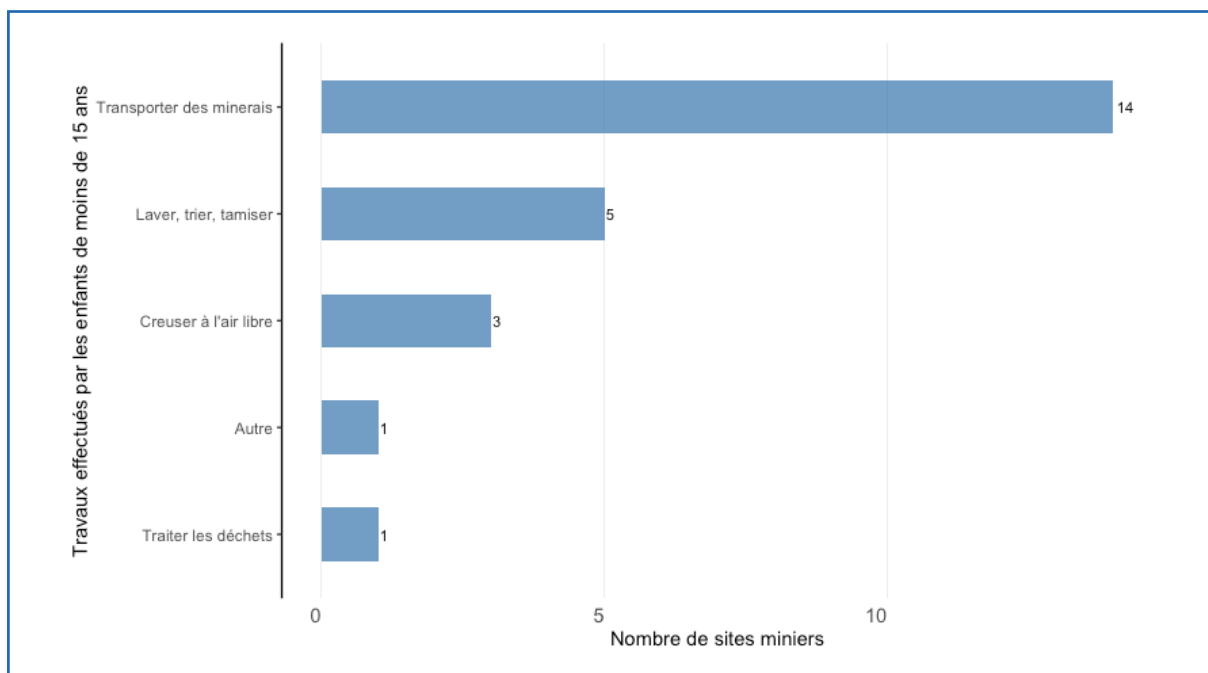


Figure 3 : Types d'activités effectuées par les enfants de moins de 15 ans participant à la production dans les sites miniers

Un des répondants témoigne à ce propos :

*« Les jeunes enfants assistent leurs parents dans le travail après l'école donc ils ne perçoivent pas de traitement particulier. Toutefois, d'autres enfants travaillent pour leur propre compte pour un traitement qui s'élève à 5000 GNF par heure. »*



### 4.3 Vulnérabilité liée au manque d'activités rémunératrices (notamment pour les femmes)

---

Les femmes participent à la production dans les 38 sites visités. En moyenne, il y a 42 femmes qui participent directement à la production sur chaque site visité.

Bien que les femmes participent directement à la production du minerai, elles sont vulnérables sur le plan du revenu. Cette situation s'explique par leur faible accès aux ressources de production minière. En effet, elles ne financent pas, n'achètent pas et ne vendent pas. Leurs activités se limitent aux travaux sur les sites d'exploitation artisanale.

Les activités des femmes, de par leur activité journalière à faible rémunération, sont considérées comme un simple prolongement de leurs tâches ménagères et non comme des activités économiques nécessitant un capital devant leur permettre d'améliorer leurs conditions de vie. Au-delà de leurs différentes activités sur les sites miniers, les femmes travaillent concomitamment dans les jardins potagers afin de subvenir à leurs besoins. Malgré cette double activité de jardinage et de travail minier, elles ont du mal à faire face à leurs différents problèmes économiques, ce qui s'explique par plusieurs facteurs : manque d'organisation paysanne, manque de moyens financiers, déficit en ressources matérielles modernes, en plus de l'analphabétisme et d'un manque de formation aux techniques agricoles. Elles ont un accès très faible à l'information, ce qui ne favorise pas l'identification des créneaux économiques porteurs, des coûts, des risques et des bénéfices, des possibilités de financement et des techniques et savoir-faire permettant d'améliorer leur productivité. Cette situation les confine à des tâches minières répétitives et à s'occuper des jardins potagers, les empêchant inéluctablement de chercher des activités plus rémunératrices dans d'autres domaines.

Par ailleurs, l'étude a révélé que l'exploitation artisanale du diamant a rendu beaucoup de terres inexploitable. En effet, après l'exploitation, aucune politique de réaménagement n'est mise en place, ce qui explique la paupérisation des habitants autochtones. Ceux-ci ne peuvent plus exploiter ces domaines qui se trouvent dans un état de dégradation poussée empêchant ainsi la réussite de toute culture.

Par ailleurs, il manque un esprit d'équipe pouvant permettre à ces femmes d'effectuer un travail collégial. La vulnérabilité des femmes est visible à tous les niveaux. Pour gagner leur quotidien, ces femmes pratiquent des activités journalières sur les sites pour cinq mille francs Guinéens (5000 GNF) par heure de travail (transport et lavage des minerais), soit moins d'un dollar. Elles ne possèdent également aucun moyen de déplacement, ce qui les force à marcher chaque matin des kilomètres pour rejoindre les sites.

En ce qui concerne les creuseuses, le transport des minerais et leur lavage sont leurs activités quotidiennes et principales mais ces activités restent très mal rémunérées. Elles ne leur offrent pas un prestige social particulier. De plus, dans la majeure partie des cas, les femmes n'ont aucun contrôle sur l'affectation des revenus qu'elles consacrent à la satisfaction des besoins de la famille. Si avec leurs revenus, les hommes peuvent améliorer leurs outils de travail, se procurer de nouvelles technologies aptes à alléger leurs tâches et bénéficier de certains loisirs, ce n'est encore que trop rarement le cas pour les femmes.

### 4.4 Vulnérabilité liée aux risques sociaux

---

Les milieux de travail informels et les modes de vie transitoires (par exemple, saisonniers ou migratoires) peuvent entraîner la propagation de maladies, tout comme l'eau contaminée et stagnante dans les mines et les habitations. Des pratiques sexuelles à risque plus fréquentes et des comportements de santé dangereux peuvent également favoriser la propagation de maladies. Enfin, le manque d'agents communautaires de santé ne permet pas de remédier à ces problèmes.

La communauté des creuseurs est en effet caractérisée par l'individualisme. Un « chacun pour soi, Dieu pour tous » dépourvu de toute définition du vocable « communauté ». Dans certains endroits, les femmes sont visiblement les plus touchées car confrontées à tous les risques sociaux, touchant même les mœurs et les valeurs sociales. On voit par ailleurs souvent des femmes avec des enfants au dos et exposées aux intempéries (chaleur du soleil, vent, pluie). Ces enfants sont donc aussi très vulnérables à tout danger d'ordre sanitaire. Autres risques sociaux auxquels sont confrontés les femmes et les hommes sont les maladies sexuellement transmissibles (VIH/sida, Syphilis, Gonococcie et d'autres maladies). A cela, s'ajoutent les divorces car beaucoup de femmes abandonnent leurs maris au profit des plus chanceux dans ces zones minières car plus attractifs économiquement.

Il est important de signaler que l'esprit du social reste moins utile car le profit et le gain économique sont le dénominateur commun. Plus le gain économique d'une personne est important, plus sa sociabilité devient forte aux yeux de ceux qui n'en possèdent pas.

## 5 RECOMMANDATIONS

Au terme de l'étude, nous adressons les recommandations suivantes aux autorités nationales et locales pour une prise en compte effective des préoccupations des exploitants miniers artisanaux du diamant dans l'élaboration des textes réglementaires afin de réduire leurs vulnérabilités tout en leur garantissant un environnement de travail sécurisé et bénéfique.

### **Vulnérabilité liée aux activités rémunératrices du revenu ;**

Puisque les femmes sont principalement concernées par cette vulnérabilité, nous recommandons de mettre en place des activités génératrices de revenus afin de les accompagner financièrement et techniquement pour la mise en œuvre des activités agricoles, potagères, etc. Ceci pourrait garantir une amélioration de conditions à côté de l'exploitation artisanale du diamant.

### **Vulnérabilité liée aux matériels de travail ;**

Conduire des activités de sensibilisation et de formations inclusives pour permettre aux acteurs de la chaîne d'approvisionnement de mieux comprendre les enjeux de la production de diamant. Ces activités regrouperont aussi toutes les personnes intervenant dans l'exploitation artisanale du diamant pour l'amélioration des équipements des travailleurs sur les sites et pour prévenir les risques et conséquences de l'absence de protection des travailleurs. La société civile et les organisations professionnelles pourront être un appui dans de telles actions.

### **Vulnérabilité liée aux risques sociaux ;**

Les mesures sanitaires sont moins respectées sur les sites, le travail des enfants est visible dans plusieurs endroits et les liens sociaux n'existent presque pas. Il serait donc important de mettre en place des formations pour sensibiliser sur les enjeux sanitaires (maladies, consommation de stupéfiants, etc.) en parfaite collaboration avec les structures sanitaires existantes dans ces localités.

### **Vulnérabilité liée au traitement salarial ;**

Des activités de plaidoyers à travers les médias publics et privés, les radios communautaires et rurales en direction des masters et tout autre acteur de la filière diamantifère pour améliorer les conditions de vie des travailleurs et des creuseurs, ainsi que des femmes qui transportent du gravier, tirent les cordes et lavent les minerais.



## 6 CONCLUSION

Les exploitants du diamant évoluant dans le secteur artisanal et à petite échelle se trouvent dans une situation de vulnérabilité accentuée et multiforme. Pendant que les patrons s'enrichissent, les mineurs (creuseurs, transporteurs...) vivent dans une pauvreté endémique. En plus de ne pas être respectueuse de l'environnement, l'exploitation artisanale du diamant représente un travail physiquement dur et exigeant qui n'offre aucune sécurité d'emploi. Dans de nombreuses localités, cela pourrait s'apparenter à de l'asservissement. Par ailleurs, la contribution de l'exploitation artisanale du diamant au développement local est très faible. Cette situation ne peut être surmontée qu'à travers l'émergence conjointe d'une prise de conscience. Elle ne peut avoir lieu que si le gouvernement prend ses responsabilités en s'engageant à sensibiliser et informer les acteurs de l'exploitation minière artisanale et **en développant une réglementation du secteur artisanal** en coopération avec les coopératives minières et les autres acteurs de terrains (ONG).

## 7 BIBLIOGRAPHIE

- I.S.N'Diaye 2015. Gestion des risques professionnels et environnementaux dans le domaine minier guinéen Ibrahim Sory N'diaye. [https://www.editions-harmattan.fr/livre-la\\_gestion\\_des\\_risques\\_professionnels\\_et\\_environmentaux\\_dans\\_le\\_domaine\\_minier\\_guineen\\_ibrahima\\_sory\\_n\\_diaye-9782343061016-46535.html](https://www.editions-harmattan.fr/livre-la_gestion_des_risques_professionnels_et_environmentaux_dans_le_domaine_minier_guineen_ibrahima_sory_n_diaye-9782343061016-46535.html)
- BDO Tunisie Consulting (2020). Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives de la République de Guinée Rapport ITIE 2018 Décembre 2020, 349 pages.
- Nikièma H. S., Naré C., and al., (2020). Analyse comparative des textes juridiques applicables à l'exploitation minière artisanale de l'or dans l'espace UEMOA : Contribution au projet pilote de conception et promotion des pratiques vertueuses dans l'exploitation artisanale de l'or en Afrique de l'Ouest. Winnipeg, MB : IISD.
- EGIS INTERNATIONAL (2016). Programme d'appui à la gouvernance dans le secteur minier (PAGSEM). Étude Stratégique Environnementale et Sociale (ESES) de la réforme du secteur minier en République de Guinée. Rapport FINAL Définitif. 433 pages.
- CECIDE et AMINES, 2020. Projet de recherche sur la redistribution aux communautés minières des contributions des mineurs et des commerçants de diamants par le biais du système fiscal de la Guinée-Conakry.



